



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Communiqué de Presse n° 4 de la CFDT-Fonction Publique du 12 octobre 2026

Accord Intelligence Artificielle : La CFDT signera un accord cadre pour sécuriser les agents publics

Suite à l'ouverture à la signature du projet d'accord relatif à l'Intelligence Artificielle (IA) dans la Fonction publique, la CFDT Fonctions publiques signe pour : protéger les agents au quotidien, défendre le sens de leurs missions, et garantir ensemble un service public à la hauteur des attentes des citoyens.

Cette négociation impose un cadre éthique et protecteur là où il n'y avait qu'un vide juridique. Cet accord garantit que l'humain reste aux commandes, introduit un registre obligatoire des outils IA, renforce la formation des agentes et des agents, et rend le dialogue social et la négociation incontournables lors de tout déploiement. C'est une protection indispensable pour l'avenir de nos métiers.

La CFDT Fonctions Publiques continuera de se battre, partout et tous les jours, pour que les avancées obtenues sur la table des négociations entrent dans le quotidien des travailleurs de la Fonction publique et améliorent le service public rendu à tous les Français.

Paris, le 12 octobre 2026

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris CEDEX 19

Contact presse : Alexandre BATAILLE – Secrétaire général adjoint – 06 32 08 18 70

uffa@uffa.cfdt.fr

Suivez l'actualité de CFDT Fonction publique sur Bluesky : <https://bsky.app/profile/cfdt-fp.bsky.social>